

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Circulaire 2010/x « Provisions techniques dans la réassurance » Projet de circulaire
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
Délai de réponse :	15 septembre 2010
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) Catherine Roggo Einsteinstrasse 2 CH-3003 Berne ou mailto:reinsurance@finma.ch
Forme des prises de position :	Merci de transmettre dans tous les cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
Publication des prises de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
Questions :	Catherine Roggo Tél. +41 (0)31 327 95 02 mailto:catherine.roggo@finma.ch
Personne de contact pour les médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0)31 327 91 71 tobias.lux@finma.ch